

Procès Verbal du Conseil Général du 19 février 2008

Ordre du jour (amendé) :

0.0 Ouverture

0.1 Nomination du præsidium

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.3 Lecture et adoption du dernier procès verbal

1.0 Finances

1.1 Projet spéciaux

2.0 Reconnaissance des associations de programmes et des comités

3.0 Tour de table

4.0 Élections en AG

5.0 Avis juridique

5.1 Rôle des représentants aux CA

5.2 Fondation

5.3 Accident

6.0 Dépôt des avis de motion

7.0 Mandats verts

8.0 Varia

9.0 Levée de l'assemblée

0.0 Ouverture

L'ouverture est proposée

Proposée par Laurence Bernard

Appuyé par Alex Champagne Gélinas

AU

0.1 Nomination du præsidium

Il est proposé que Geoffroi Bruno assume la présidence et qu'Alexandre Blanchette soit au secrétariat.

Proposé par Alex Champagne Gélinas

Appuyé par Camélia Raiche

AU

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que le point finance soit traité en premier et que l'on y ajoute un sous-point « projet spéciaux »

Proposé par Pascal Chabot

Appuyé par Laurence Bernard

Il est proposé d'amender la proposition afin d'ajouter un point « tour de table » et un point « mandats verts »

Proposé par David Paradis Lapointe

Appuyé par Ludovic Duquette

Il est proposé de sous-amender la proposition pour ajouter un point sur le statut des représentants au CA dans le point « avis juridiques »

Proposé par Pascal Thibault

Appuyé par Laurence Bernard

La question préalable est demandée

Proposée par Camélia Raiche

Appuyée par Alex Champagne Gélinas

AU

Il est proposé de lire le dernier procès verbal avant son adoption pour en faire le suivi

Proposé par David Paradis Lapointe

Appuyé par Ludovic Duquette

Vote demandé

Proposition battue à majorité

0.3 Lecture et adoption du dernier procès verbal

Proposé par Olivier Touzel

Appuyé par Alex Champagne Gélinas

AU

1.0 Finances

Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés par le trésorier

Proposé par Pascal Chabot

Appuyé par Olivier Touzel

AU

Il est proposé de passer tout de suite au point 5.2 fondation

Proposé par Jean-Gabriel Lauzier

Appuyé par Laurence Bernard

AU

5.2 Fondation

Il est proposé d'entamer des démarches pour faire produire un avis juridique sur les actions de sollicitation de la fondation du Cégep

Proposé par Pascal Rheault

Appuyé par Camélia Raiche

Il est proposé d'amender la proposition pour que les démarches soient informatives

Proposé par Pascal Rheault

Appuyé par André Côté

Pascal Chabot demande la question préalable

Adoptée à majorité

AU

1.1 Projet spéciaux

Il est proposé de recevoir la personne qui attend dans le corridor pour un projet spécial.

Proposé par Mathieu Pelletier
Appuyé par Camélia Raiche

Olivier Touzel demande la question préalable
Adoptée à majorité

Présentation sur la problématique du mouvement étudiant colombien et de la privatisation de l'éducation en Colombie. Exposé sur la solidarité des mouvements étudiants à travers le monde. Demande de contribution solidaire de la part des représentants

Il est proposé, considérant que les activités et la mission du groupe RAJ de Sherbrooke vont dans la direction de la mission-plate forme de l'AECS, que celle-ci donne 500\$ et qu'une conférence dudit groupe se tienne au Cégep par la suite
Proposé par Olivier Touzel
Appuyé par Guillaume Boulanger
AU

Il est proposé d'augmenter le budget du comité femme à 3000\$ par année
Pascal Thibault demande la question préalable
Adoptée à majorité
AU

2.0 Reconnaissance des associations de programmes et des comités

Il est proposé d'adopter en bloc la reconnaissance des deux nouveaux comités, soit le comité de solidarité africaine (1500\$) et le comité des résidences (1450\$).
Proposé par Olivier Touzel
Appuyé par Pascal Rheault

Ludovic Duquette demande la question préalable
Adoptée à majorité

Pour : 13
Contre : 6
Abstention : 7

La proposition est adoptée à majorité

3.0 Tour de table

Olivier Touzel informe le CG que le comité Linucs n'existe plus puisqu'il ne s'est pas présenté au CG à trois reprises. De même, la représentante technique sur la CE est destituée.

4.0 Élections en AG

Il est proposé que le CG dépose un avis de motion afin de changer dans les statuts et règlements de l'AECS l'article 7.6.1, de remplacer le terme CG par AG et le nombre

de membres composant le CX de 7 par 9 et ce, avant la prochaine AG et les prochaines élections.

Proposé par Pierre Hans Corcoran

Appuyé par Olivier Touzel

Pascal Thibault demande la question préalable

AU

Vote demandé

Battu à majorité

Il est proposé, considérant le mandat voté en AG de changer les statuts et règlements généraux concernant les élections du CX, que le CG s'enlève le pouvoir d'élire les exécutants en CG.

Proposé par Ludovic Duquette

Le président de l'assemblée juge cette proposition non-recevable

Un point d'ordre est évoqué par Roxanne Bigras-Côté

Le président demande aux membres du CG de se prononcer sur le maintien de sa décision ou son rejet

Pour : 11

Contre : 10

Décision maintenue

Il est proposé que, afin de s'assurer que la cohésion des statuts et règlements de l'AECS, Olivier Touzel et Pascal Chabot soient mandatés afin de procéder à la refonte nécessaire.

Proposé par Pascal Rheault

Appuyé par Thomas Élie Belley-Côté

Le quorum est demandé par Pascal Rheault.

Le quorum n'étant pas constaté, l'assemblée est levée